

**PRIORITÉS 2021**

AXE 1

**ANCRAGE TERRITORIAL,  
RÉSEAUX ET COOPÉRATIONS**

- Finaliser la contractualisation avec l'ARS du contrat territorial de santé mentale
- Installer le centre de ressources en réhabilitation psychosociale
- Evaluer le dispositif des contrats sociaux multipartites
- Engager les contrats sociaux multipartites de Munster et de Masevaux
- Engager une recherche de financement pour étendre le dispositif des baux glissants
- Mettre en place une nouvelle organisation de permanences entre la CPAM et les professionnels de l'établissement

AXE 2

**DROITS DES  
PATIENTS/RÉSIDENTS -  
EMPOWERMENT**

- Poursuivre la formation des professionnels en matière de droit des patients/résidents
- Soutenir les actions de prévention liées à l'isolement et à la contention mécanique

AXE 3

**COORDINATION PARCOURS  
DU PATIENT/RÉSIDENT**

- Faire évoluer le dispositif de psychiatrie de l'âge avancé dans le cadre du projet d'établissement
- Organiser la vaccination contre la COVID des patients résidents
- Poursuivre les actions et recommandations sur l'hyperprolactinémie et la prise en charge somatique des patients en chambre d'isolement
- Sensibiliser les soignants aux écrits professionnels

AXE 4

**QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL,  
GESTION PRÉVISIONNELLE  
DES MÉTIERS ET  
COMPÉTENCES**

- Préparer et passer l'audit de certification en vue d'obtenir la certification des organismes de formation «QUALIOPI»
- Installer le service formation dans un espace dédié
- Valoriser l'entretien sénior
- Communiquer sur le dispositif de conseil en évolution professionnelle
- Définir les missions des infirmiers en pratiques avancées (IPA) et poursuivre l'engagement de l'établissement dans la formation des IPA
- Valoriser le temps de tutorat et d'accompagnement réalisé en interne

AXE 5

**GESTION DES RISQUES  
ET AMÉLIORATION DE LA  
QUALITÉ DES SOINS**

- Poursuivre la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse
- Conduire l'évaluation interne dans le cadre de la certification HAS V2020
- Réaliser l'évaluation interne au sein du foyer d'accueil médicalisé et de la maison d'accueil spécialisée
- Enrichir le plan blanc avec le retour d'expérience de la crise sanitaire et l'articuler avec l'ensemble des plans spécifiques
- Remplacer le système d'alerte en place sur le site de l'hôpital par un nouveau dispositif
- Déployer un système d'alerte sur les structures extra-hospitalières
- Positionner les référents "Prévention et gestion des situations d'urgence" au sein des pôles
- Simplifier les démarches processus au plus proche des pratiques de soins
- Poursuivre les démarches ISO au niveau des services logistiques

AXE 6

**GESTION DURABLE  
DES ACTIVITÉS SUPPORTS  
ET INVESTISSEMENTS**

- Soutenir la politique d'achat éco-responsable
- Poursuivre les actions en matière de réduction de l'impact environnemental
- Gérer les infrastructures et les équipements
- Adapter les systèmes d'information

AXE 7

**RECHERCHE ET INNOVATION  
THÉRAPEUTIQUE**

- Renforcer les liens avec l'unité de recherche clinique du GHRMSA dans le cadre de la convention
- Poursuivre les collaborations avec les HUS
- Former un soignant à la recherche paramédicale
- Participer à l'étude des risques psychosociaux des professionnels des établissements de santé mentale du CCOMS
- Mettre en œuvre les recommandations à l'échelle de l'établissement issues du programme Quality Rights mené par le CCOMS
- Améliorer l'accès au site du CDI via le portail intranet

AXE 8

**PROMOTION  
DE LA SANTÉ PUBLIQUE**

- Enrichir l'offre d'activités proposées à l'espace prévention santé publique (EPSP)
- Développer les collaborations avec les GEM et les associations de familles
- Soutenir les liens avec les réseaux de santé
- Contribuer à ouvrir l'EPSP sur la ville

AXE 9

**PILOTAGE DE LA DÉMARCHE**

- Finaliser le nouveau projet d'établissement 2021-2025
- Piloter l'évaluation interne relative à la visite de certification HAS V2020
- Renforcer l'implication des patients et résidents aux démarches d'amélioration des organisations et des pratiques
- Préparer l'évaluation de la performance de la démarche de co-responsabilité de l'établissement à partir du référentiel ISO 26 000